

Phnom Penh 2 août 2023

Communiqué de presse

Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens : Signature d'un protocole d'accord avec l'association Sala Traju sur la coopération, la formation et la promotion des connaissances juridiques auprès des membres de l'association Sala Traju

Un protocole d'accord sur la coopération, la formation et l'amélioration des connaissances juridiques pour les membres de l'Association Sala Traju a été signé le 2 août 2023 entre les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) représentées par S.E. Kranh Tony, secrétaire d'État du Bureau du Conseil des ministres et directeur intérimaire de l'administration des CETC, et l'Association Sala Traju représentée par M. TY Janith, président du comité exécutif de l'Association Sala Traju.

Ce protocole d'accord vise à améliorer la collaboration en matière d'échange de connaissances, d'expertise juridique, de recherche et de pratique des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens pour les membres de l'association Sala Traju par le biais d'un programme de collaboration de programmes de formation comprenant des ateliers, le développement de programmes d'études pour les membres, des voyages d'étude, des procès fictifs aux CETC et la diffusion de documents juridiques.

« Le protocole d'accord signé est une mise en œuvre des fonctions résiduelles des CETC, dans lequel le gouvernement royal du Cambodge et les Nations Unies ont convenu dans le cadre de l'"Addendum sur les dispositions transitoires et l'achèvement des travaux des Chambres extraordinaires" pour trois années supplémentaires, de 2023 à 2025, y compris : (A) certains travaux juridiques, incluant la gestion et la diffusion des archives des CETC ; (B) l'éducation et la diffusion des réalisations et de l'héritage des CETC ainsi que le suivi de l'application des réparations morales et collectives aux parties civiles », a déclaré S. E. Tony Kranh et le Secrétaire général de l'ONU.

M. TY Janith, président du comité exécutif de l'association Sala Traju, a salué la collaboration avec le Tribunal khmers rouges en matière de formation, d'amélioration des connaissances juridiques et de recherches en particulier.

La signature de ce protocole d'accord s'inscrit dans le cadre d'un partage d'expériences et de la distribution de documents de recherche aux étudiants et aux chercheurs afin de participer à la formation des ressources humaines et de diffuser les précieux acquis juridiques des CETC à l'humanité participant ainsi à la promotion de la justice internationale.